B. M[aur]. Ce
9-7b. 1646.

J'ay plus auoy ce que je doibs Le respect soubs les
coups de soulier qu'il a pleu a V. A. me faire -
donner par le s[ieu]r. de Wildem. Si je les auoy miriter,
je m'en mettroy en peine, autant que je me trouue
la consolation
en ma petite ire la consolation Le plus seroit entre nous -
maintenant. Maintenant je ne me tiens point
redeuable qu'a dix faux rapporteurs. que peut V[ot]re,
j'auray prins pour flatteurs de Vos Actions.
et capables de mes amis.
Et de suitte pour des amis dignes de ma confiance,
au lieu de pernicieux par malice
mais s'ils leussent ils l'ont
les bonnes intentions d'un homme de bien, dequoy j'ose dire que la
probité et au deffaut de bien calomnieux, ils auront plus
suite veu
me voy en campagne pour preuenir de inconueniens
terribles qui pouuoyent arriuer, pour me retirer
de tres-dangereux deja arriuez, pour destruire les
cruels malicieux artifices parmi les Royaumes
deuant Dieu et les hommes
alliez, et de fin pour m'acquitter des debuoirs
d'un vray fidele relaue et subiect de mon
Prince ou il me semble que j'ay a faire de
la sorte de gens
qui sont contre de le sacrifier pour le
l'honneur de leur maitre. comme un agneau
nombre de seruants d'Estrangers
enfants de mes seruants de mes subiects pour
aulant
a dabien les pouuoir retirer de la qualité de mes; mais
pour ce que V. A. a assez de bonté pour le faire
habit
supporter aux de cueur qui
n'ont nul droict a des excuses
assez d'indifference pour souffrir que mes -
soings et miens seruices soyent payez de la mauuaise
monoye. Vous sçauez bien qu'il faut que j'aualle
et n'en face de mine de rendre autrement a son deuoir. Pour ce
qui me regarde
dire Dieu le veut